

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).

Alors que s'ouvre, lundi 18 novembre 2019 la 23^{ième} semaine pour l'emploi des personnes handicapées le taux de chômage des travailleurs handicapés est toujours plus de 2 fois supérieur au tout public : 19% contre 9% même si l'on note une baisse de 1% en 2019.

Le taux d'emploi dans les entreprises privées est de 3,8%, loin des 6% prévus par la loi du 10 juillet 1987 et de 5,61% dans le secteur public.

Le nombre de licenciement pour inaptitude dans le secteur privé et le nombre de mises en retraite pour invalidité dans le secteur public continuent d'augmenter très fortement.

La qualification des personnes en situation de handicap reste plus faible que pour le tout public puisque 35% des personnes en situation de handicap ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat contre 52% pour le tout public.

Les récentes réformes engagées avec la loi de septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel qui propose une réforme de la déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés vont dans le bon sens mais restent pour la FNATH insuffisantes pour améliorer significativement l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Le projet de réforme relatif à la santé au travail et le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi font que pour la FNATH cette 23^{ième} SEEPH doit être le démarrage de nouvelles réflexions avec l'ensemble des acteurs notamment sur le maintien dans l'emploi en révisant les « procédures » actuelles et l'accès à la formation pour que l'inclusion devienne une réalité pour les personnes en situation de handicap.

Contact :

Sophie Crabette

06 25 00 40 94

sophie.crabette@fnath.com